

DIPLÔME DE SCIENCES PO STRASBOURG

2ème ANNÉE – 2020/2021

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

- **Première étape**

Un courrier vous sera envoyé courant juillet. Celui-ci vous indiquera :

- Le montant de vos droits d'inscription, calculé à partir de l'(des) avis fiscal(-aux) de votre foyer de rattachement et des autres documents justificatifs (le cas échéant).
- Les modalités d'inscription administrative (informations et pièces à fournir, délais...)

- **Seconde étape**

Les inscriptions administratives seront effectuées par le Bureau des Admissions et des Inscriptions après réception et vérification des pièces demandées.

Une fois votre inscription finalisée, le certificat de scolarité et la quittance des droits d'inscription seront téléchargeables sur votre compte ERNEST, dans la rubrique : « Mes études > Scolarité > Certificats et documents de Scolarité ».

Les stickers 2020/2021 seront disponibles à l'Accueil Général de Sciences Po Strasbourg, au 3ème étage du Cardo, Bureau 333 (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30), sur présentation de la carte Pass Campus et du certificat de scolarité 2020/2021.

Les informations relatives à l'organisation de la rentrée universitaire 2020/2021 (date de rentrée, réunions de pré-rentrée, emploi du temps) seront bientôt disponibles sur le site de Sciences Po Strasbourg.

Le Bureau des Admissions et des Inscriptions de Sciences Po Strasbourg est fermé du 24 juillet au 23 août 2020 inclus.